IMT Nuremberg Archives

H – 4753

International Court of Justice

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL
des Grands Criminels de Guerre

MINISTÈRE PUBLIC
Délégation Française

20, Place Vendôme
PARIS

Téléphone : OPÉRA 73-27 - 14-60

H4753 – 0002

Le Délégué Adjoint du Gouvernement Français
au Ministère Public du Tribunal Militaire International,
certifie que la pièce portant la référence suivante :

R.F. III.35 numéro de dépôt 1115
a été prélevée en vue de sa représentation au Tribunal
dans les archives du Ministère d'Information, en provenance
de la documentation recueillie au Commissariat à l'Information
du Comité de la France combattante à Londres

Paris le 1er Août 1946

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE

Edgar Faure.

A 101606

H4753 - 0003

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

GOUVERNEMENT PROVISOIRE
de la
REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMISSARIAT A L'INTERIEUR

Service Courrier
DOCUMENTATION & DIFFUSION

Dates (Inf: mai 1944.
(Réc: 3 juin 1944.
(Dif: 15.6.44

No: 5937

D 3515/4

TROIS CONFERENCES DE PRESSE A L'AMBASSADE D'ALLEMAGNE
(9, 12 et 16 mai 1944.)

confidentiel

I- 9 MAI 1944.

On commence par traiter de difficultés qui attendent les Anglo-Américains dans leur tentative de débarquement. Puis on fait un parallèle entre la période d'attente amollissante actuelle et celle de 1941. Les attaques aériennes, si fortes qu'elles soient, dit-on, ne peuvent remplacer des opérations terrestres. Malgré les bombardements, la presse anglaise a du reconnaître que le port de Hambourg, par exemple, a conservé 75 % de son activité. Les milieux allemands vont plus loin : ils affirment que Hambourg a repris la presque totalité de son trafic. Cette année, dit-on encore, s'achève l'exécution du plan de dispersion et de protection de l'industrie de guerre allemande.

On apprend, que le Gauleiter Sauckel est à Paris pour envisager avec les autorités françaises et allemandes les meilleurs conditions d'utilisation de la main-d'oeuvre française.

A la demande du commandement allemand de Paris, on insiste pour que la presse invite la population à restreindre volontairement sa consommation de gaz et d'électricité ; tout en sachant le peu de succès à attendre d'une campagne dans ce sens , Toutes les personnes dont la présence n'est pas indispensable doivent être invitées de façon pressante à s'éloigner de la capitale.

On passe alors aux questions politiques. M. Riondé (Paris-Midi) demande pourquoi il a été interdit de parler de l'arrivée du Maréchal à Rambouillet. Le Conseiller répond qu'il n'est pas certain que le Maréchal soit à Rambouillet. Mais dit-il, on sait les raisons de son départ de Vichy. Il n'y était pas en sûreté. Si l'on ne donne pas encore le lieu de sa retraite, c'est sans doute que les mesures de sécurité nécessitées par sa présence ne sont pas toutes prises.

M. Riondé, se fait alors l'écho des bruits selon lesquels le Maréchal serait prisonnier et gardé par des sentinelles allemandes. Le Conseiller qualifie ce bruit de pur mensonge, mais M. Riondé insiste en disant que le mystère dont on entoure la résidence lui donne un air de vérité. Il était convenu, dit alors le Conseiller qu'un communiqué devait être mis au point par les autorités françaises et allemandes; une indiscrétion a fait révéler trop tôt la nouvelle, et c'est ainsi qu'elle a pu passer à la radio. Mais M. Riondé ne se montre pas satisfait.

Un complot, annonce M. de Lesdain aurait été ourdi à Vichy contre la personne du Maréchal et même contre la Maréchale. Le Général Barthélémy est arrêté. Le Conseiller ne croit pas que les récentes arrestations opérées à Vichy soient en rapport avec le complot et le départ du Maréchal. Les pourparlers en vue de son déplacement duraient depuis quelques temps déjà .

Quelle est maintenant, demande M. Ménétier (OFI) la situation du Corps diplomatique ? Le Conseiller répond que le siège du Gouvernement reste à Vichy et que rien n'est changé pour le corps diplomatique.

A 101607

.../...

Les ambassadeurs devront considérer que le Maréchal est en villégiature, M. Dubuc (La petite Gironde) demande si le Chef de l'Etat doit rentrer un jour à Vichy. Une dépêche OFI avait parlé de 6 semaines de voyage. On lui répond que le Maréchal ne rentrera pas à Vichy, puisqu'il s'agit de mesures de sécurité.

Passant à un autre sujet, M. Menétier demande les raisons de la présence de M. Von Papen à Paris. On lui répond que M. Von Papen avait été appelé d'urgence au chevet de son fils, officier en garnison près de Paris qui s'est grièvement blessé en descendant d'un train en marche et en tombant sur une malle qui se trouvait sur le quai. M. Von Papen ne doit-il pas faire un crochet avant de rentrer en Allemagne ? Nullement. Il est déjà reparti. N'a-t-il pas attendu que son fils soit hors de danger ? Non, il n'a même pas attendu l'opération rendue inévitable par l'accident. N'a-t-il pas rencontré, à l'occasion de ce voyage, des diplomates français ? Certainement pas, répond encore le Conseiller. Mais plusieurs journalistes sont persuadés, et le disent que M. Von Papen a déjeuné avec le Président Laval.

M. de Lesdain demande si lors de son passage à l'Ambassade M. Von Papen n'a pas parlé de la Turquie. On lui répond que dans la conversation, l'Ambassadeur du Reich à Ankara a affirmé que la Turquie n'avait aucune intention d'entrer dans la guerre.

M. Ménétier se fait l'écho d'une nouvelle en provenance d'Ankara selon laquelle l'Angleterre ne serait plus aussi intransigeante dans le cas de propositions de paix : elle ne demanderait plus la reddition sans condition de l'Allemagne. Venant d'une source généralement favorable aux Alliés, M. Ménétier trouve cette nouvelle importante car elle montrerait de la lassitude chez les Anglais. Mais le Conseiller se montre très réservé sur cette question.

Un prêtre polonais, apprend-on, s'est rendu chez Staline qui lui a fait des déclarations flatteuses et rassurantes pour la Pologne. Ce qui a soulevé un incident avec M. Cordell Hull, car le voyage a été machiné par les Soviets et 6 millions d'Américains d'origine polonaise ont violemment protesté.

On s'occupe activement à Londres et à Washington de l'après-guerre. Cela se comprend, étant donné la stagnation des opérations militaires. Deux plans de désarmement sont à l'étude, l'un qui consisterait à priver l'Allemagne de ses usines d'industrie lourde, l'autre selon lequel la propriété de ces usines passerait aux Alliés. Ainsi le travailleur allemand se trouverait réduit soit à la misère, soit à l'esclavage.

D'après l'Observer, l'ambassadeur des Soviets à Londres a aussi un plan qui consisterait dans l'exode de tous les Allemands de 18 à 45 ans dans l'Est de l'Europe où ils accompliraient du travail forcé.

A la conférence de Philadelphie, on fait une distinction entre les peuples qui aiment lapaix et ceux qui ne l'aiment pas; ce qui est le prétexte à faire des distinctions morales entre ces deux groupes de peuples lorsque la paix enfin viendra.

On demande où en est la question du vote des soldats américains ? Elle est résolue par l'affirmative. Malgré le veto du Président Roosevelt, les soldats voteront. Les humoristes en concluent qu'il n'y aura pas de débarquement, car on voit mal des Américains parachuter sur la France quelques milliers d'électeurs.

Est-il vrai, demande-t-on pour terminer que les usines Renault et Citroën ferment par suite du manque de matières premières ? C'est inexact. Il n'y a que quelques interruptions locales, dues au manque de courant. Mais il existe un plan de répartition de la force motrice. Et c'est ainsi que certaines usines de France utilisent désormais la nuit le courant qui ne peut être consommé dans les usines allemandes.

.../...

A 101608

H4753 - 0004

H4753 – 0005

En attendant des nouvelles de l'invasion, on suppute les chances d'un débarquement de parachutistes. Les Anglo-Américains insistent sur la valeur d'un semblable débarquement pour chauffer l'enthousiasme des troupes de la Résistance. Certes, les forces de parachutistes sont importantes, 80.000 hommes dit-on. Mais elles ne pourront être employées utilement que grâce à l'action conjuguée de la Marine et d'une attaque terrestre de front. C'est pourquoi il faut s'attendre à ce qu'une descente de parachutistes ait lieu à proximité des côtes. Depuis 8 jours, les préparatifs anglais sont terminés. La reconnaissance allemande suit au jour le jour le développement des opérations.

On révèle cependant qu'une disposition adoptée il y a trois mois par les Allemands gêne énormément les plans anglais. Il s'agit de la plantation d'obstacles en fer en bordure des côtes et jusque dans la mer. Ces obstacles obligeraient les troupes assaillantes à combattre avant même d'avoir débarqué. On observe en ce moment, entre Boulogne et Cherbourg un grand nombre de bombardements ayant pour but de détruire ces ouvrages. Ce qui tendrait à faire croire que le débarquement aura lieu dans cette région. D'autant plus que les Anglo-Américains ne jettent plus de mines dans la Manche. Cependant, tout cela peut encore n'être qu'un grand bluff.

Un mot de la question des communications. Les bombardements et les sabotages n'ont jamais créé de difficultés sérieuses à l'armée allemande. Jusqu'en janvier 1944, la France a pu garder un régime de communications de temps de paix.

Un autre point sur lequel on attire l'attention est celui de la défense par le moyen des mines. L'Allemagne a mis en oeuvre des moyens de fabrication considérables pour la production de ces engins diaboliques. Ce sont des mines qui sont à la base des échecs remportés par les Américains sur le front d'Italie. On sait que depuis peu l'Allemagne possède une mine nouvelle qui ne être détectée par aucun moyen connu.

Les troupes américaines de débarquement, dit-on encore, vont se trouver en présence de conditions de combat nouvelles et extraordinaires, d'autant plus que pas un soldat américain sur vingt n'a encore reçu le baptême du feu. Généralement, les Anglo-Américains croient que les Allemands disposent de deux millions d'hommes sur le continent pour faire face à l'adversaire. Il est difficile en revanche d'apprécier le chiffre des troupes prêtes pour l'invasion, mais il est peu probable qu'elles atteignent le pourcentage d'attaque habituel. On sait que les Anglo-Américains ont l'habitude d'attaquer seulement à quatre contre un.

Maintenant, jusqu'à quand les troupes massées pour cette invasion pourront-elles attendre ? Il est possible que leur action coïncide avec une nouvelle offensive russe, dont on pressent le déclenchement à l'Est. Les Anglo-Américains retarderont-ils encore ou bien sont-ils enfin décidés à entrer dans la guerre ? Seuls les jours à venir permettront de répondre.

Pour finir, on attire l'attention sur les arguments de la radio anglaise selon lesquels les bombardements seraient nécessaires et les sacrifices imposés aux civils analogues à ceux qu'accepteront bientôt les hommes de la Résistance. Il est ridicule, dit-on, de parler de la nécessité des bombardements après celui de Rouen et de l'action de la Résistance qui, où qu'elle se manifeste, sera vouée à un échec complet.

Nouvelles politiques.

Le tour de l'horizon commence par la nouvelle de l'arrestation de quatorze préfets, accusés d'avoir favorisé la Résistance. Ces préfets ont été arrêtés par les autorités allemandes. Quelques noms circulent : le préfet de Seine-Inférieure, ceux du Rhône, des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault.

Ces opérations ont été menées dans le silence et très rapidement. Quelques journalistes s'étonnent que M. Darnand n'ait pas été mis au courant mais le Conseiller enchaîne sans répondre.

Il n'est pas exact de dire que les usines Renault et Citroën ont fermé leurs portes. Mais ces deux usines sont les plus grosses consommatrices de gaz de la région parisienne. Elles ont dû suspendre le travail. Leurs ouvriers continuent à être payés par leurs soins, mais sont mis provisoirement à la disposition de la S.N.C.F. pour le déblaiement des voies obstruées par les bombardements.

Brusquement on passe à la Chine où la situation est catastrophique. Tchang-Kaï-Chek aurait envoyé un S.O.S. aux Alliés, mais il serait question pour eux d'abandonner la Chine à son triste sort.

Le Conseiller se demande pourquoi la radio anglaise invite les Français à quitter les villes et à s'en aller sur les routes par leurs propres moyens. On lui explique qu'il s'agit d'arrêter les mouvements de troupes par l'encombrement de tous les moyens de transport et au besoin de provoquer des troubles graves dont les civils français feraient les frais. Et le Conseiller se déclare satisfait de cette explication donnée par un journaliste parisien.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

. F I N .

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
Exhibit RF 1115-1116
Filed Feb 5/1946

A 101610

H4753 - 0006

H4753 – 0007

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL
des Grands Criminels de Guerre

MINISTÈRE PUBLIC
Délégation Française

20, Place Vendôme
PARIS

Téléphone : OPÉRA 73-27 - 14-60

Le Délégué Adjoint du Gouvernement Français au Ministère Public du Tribunal Militaire International, certifie que la pièce portant la référence suivante :

R.F.III.35 bis numéro de dépôt 1116

a été prélevée en vue de sa représentation au Tribunal dans les Archives du Ministère de l'Information en provenance de la documentation recueillie au Commissariat à l'Information du Comité de la France Combattante à Londres

Paris le 1er Août 1946

Edgar Faure

DOC. R.F. N° 1115
1116

12- 4753

A 101695

4

H4753 - 0008

RF 1115 + 1116